

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU BUDGET 2025 -et- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2025-2026-2027

À TOUS LES CONTRIBUABLES,

Conformément aux prescriptions de l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et Villes*, avis est par la présente donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Charles-Borromée a adopté le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 lors d'une **séance extraordinaire** tenue le **jeudi 19 décembre 2024, à 17 h 30**.

La population est invitée à prendre connaissance des documents explicatifs du budget et du programme triennal en visitant le site internet de la Ville au www.vivrescb.com ou en utilisant le code QR suivant



Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 25 décembre 2024.

Louis-André Garceau

Me Louis-André Garceau, avocat
Greffier